

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 17 (1903)

Heft: 1

Artikel: Les sceaux communaux vaudois

Autor: Ruchet, Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Archiv für Heraldik.

Archives Héraldiques Suisses.

1903

Jahrgang } XVII
Année

Heft 1.

Les sceaux communaux vaudois.

Par Ch. Ruchet, pasteur.

(Planches XII = I, XIII = II).

Suite et fin.

PRANGINS BENEX ET PROMENTOVX (Pl. XII = I, 55). Grènetis au pourtour. Capitales romaines.

Dans le champ, une tour carrée percée de deux fenêtres géminées et d'une porte et couverte d'un toit aigu, le clocher sans doute de l'ancienne église paroissiale de Prangins. Au-dessous, trois mains jointes symbolisant la réunion en une seule des trois anciennes communes de Prangins, Benex et Promenthoux. Ainsi du moins le veut l'opinion courante¹.

Ce sceau nous paraît dater de la fin du XVII^e siècle.

Orbic. Diam. 0^m010 × 0^m012. Cuivre jaune. Archives communales de Prangins.

Orbe.

SIGILLVM VILLÆ ORBÆ (Pl. XIII = II, 56) entre une bordure à arête vive accompagnée à l'intérieur d'un double filet et un filet simple. Les mots de la légende sont séparés par des fleurons. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu dont les découpures s'enroulent sur elles-mêmes portant les armes de la ville² sans indication d'émaux. L'espace libre est orné de fleurons.

Date du XVI^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m033. Matrice plate en argent munie au revers d'un appendice semi-circulaire à charnière. Médailleur cantonal.

¹ Nous n'avons pas ici un sceau armorial proprement dit, mais un sceau symbolique, lequel a fourni des éléments aux héraldistes chargés de composer des armoiries pour cette commune. On peut voir, en effet, sur un des vitraux du temple récemment restauré de Prangins un écu qui peut se blasonner *d'azur à trois mains jointes au naturel*. Pourquoi a-t-on laissé de côté le clocher qui figure sur le sceau? A notre humble avis, c'est une erreur qu'il est d'ailleurs facile de réparer.

² *De gueules à deux bars adossés d'or.*

SCEAU DE LA VILLE D'ORBE (Pl. XIII = II, 57). Filet au pourtour. La légende se lit dans la moitié supérieure du sceau. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu ovale aux armes de la ville placé sur un cartouche orné timbré d'une couronne comtale. Emaux indiqués.

Date du XVIII^e siècle.

Ovale. Diam.: 0^m034 × 0^m038. Argent. Archives communales d'Orbe.

SCEAU DE LA VILLE D'ORBE (Pl. XIII = II, 58). Du même type et de la même époque que le précédent.

Ovale. Diam.: 0^m024 × 0^m027. Argent. Médaillier cantonal.

S : ROMEMOTIER : 1584 (Pl. XIII = II, 59). Au pourtour, un cordon fortement relevé doublé d'un léger filet. La légende qui a subi une contraction assez bizarre se lit dans la moitié supérieure du sceau sur une banderole dont chacune des extrémités se divise en deux flammes qui s'entrelacent et se terminent par des houppes vers la pointe de l'écu. Elle est précédée et suivie d'une croixette. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu aux élégantes découpures portant les armes de la «ville» de Romainmôtier¹.

Orbic. Diam.: 0^m030. Argent. Archives communales de Romainmôtier.

La matrice munie en guise de poignée d'un appendice semi-circulaire à charnière destiné à être rabattu après emploi sur le revers, a été aménagé en sceau à levier, opération malheureuse qui eut lieu, selon toute probabilité, à l'époque où l'usage s'établit d'interposer une feuille de papier entre la substance molle et le type métallique.

Baulmes (1902 Pl. X, 60). Pas de légende. Filet au pourtour. Dans le champ et entouré d'une guirlande de feuillage *une croix de St-André* ou *de Bourgogne*² avec, dans ses angles latéraux, les deux capitales romaines B et M. Le sautoir est agrémenté d'une nervure médiane et les contours sont marqués par des filets légèrement relevés.

Date du XVIII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m027. Empreinte plaquée au bas d'un acte datant de la fin du XVIII^e siècle. Communiquée par M. le syndic Dériaz.

¹ *Parti au 1 d'argent à la clef de gueules posée en pal, le panneton en chef, au 2 de gueules à une épée d'argent en pal et haute.*

L'abbaye de Cluny à laquelle le couvent de Romainmôtier avait été annexé portait *de gueules à deux clefs affrontées et passées en sautoir d'argent, à l'épée de mêmeommelée d'or en pal et haute.* Cette abbaye était dédiée à St-Pierre et à St-Paul dont les clefs et l'épée sont respectivement les symboles.

On distingue dans le second parti un pointillé et une bordure lisse.

² Nous croyons savoir que cette commune s'est donné tout récemment des armes en prenant comme pièce principale de son écu la croix de St-André du sceau: *d'azur à la croix de St-André de gueules accostée des capitales romaines B et M d'or.*

Oron.

SIGILLVM · PAROCHLÆ · CHASTILLIENSIS (Pl. XIII = II, 61). Grénétis au pourtour. Capitales romaines.

Dans le champ, une église avec son clocher girouetté d'un coq qui sert en même temps de signe initial à la légende. Le tout repose sur une console. L'édifice est surmonté d'un croissant surmonté lui-même de deux étoiles à cinq rais. De Mandrot émet l'hypothèse que ce croissant pourrait être une réminiscence des armes des sires d'Oron¹. Il est à remarquer que la présence de signes astronomiques dans les sceaux ne tire pas toujours à conséquence, le graveur les employant souvent à titre purement décoratif, pour remplir un espace vide ou indiquer la nature du fond.

Date probablement du XVII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m027. La matrice en cuivre jaune est garantie par un couvercle en bois qui se visse à la poignée. Celle-ci est pourvue à l'autre extrémité d'une boîte destinée à recevoir les pains à cacheter. Médaillier cantonal.

Payerne.

S: COMMVNITATIS · OPPIDI · PATERNIACI (Pl. XIII = II, 62) entre deux filets. Double cordon au pourtour. Le commencement de la légende est indiqué par une quintefeuille et les mots sont séparés par des points. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu arrondi aux armes de la ville² placé sur un cartouche en forme de cuir timbré d'une coquille et dans les enroulements duquel passe une cordelière dont les houppes flottent symétriquement à droite et à gauche du timbre. L'émail du 2^e parti est indiqué par un quadrillé en diagonale, chacun des carrés renfermant un point.

Date d'après de Mandrot du milieu du XVII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m033. Acier poli. Archives communales de Payerne.

Pays d'Enhaut.

CHASTEAV D'OEX entre une bordure fleuronnée et un filet. La légende a pour signe initial et final une étoile à cinq rais. Capitales romaines.

¹ Les sires d'Oron portaient *de gueules à un croissant d'or*.

² *Parti d'argent et de gueules*.

Un sceau ogival de Jean-Louis de Savoie protonotaire apostolique et commendataire perpétuel de l'Abbaye de Payerne, appendu à un acte du 19 septembre 1458, nous présente au-dessous de l'image de la vierge tenant l'enfant Jésus, à droite, l'écu de Savoie, à gauche, un écu *parti*, celui sans doute du monastère de Payerne. Le 2^e parti est pointillé. Cibrario l'auteur des *Sigilli de' principi di Savoia* en infère que l'écu est *parti d'argent et d'or*. Mais au XV^e siècle, comme nous en avons déjà fait la remarque, les signes conventionnels destinés à représenter les couleurs du blason n'étaient pas encore en usage. Il est donc plus probable que c'est d'un *parti d'argent et de gueules* qu'il s'agit. La ville de Payerne a sans doute adopté les émaux de l'ordre de Cluny auquel appartenait son monastère. (Voir Romainmôtier dont le sceau nous offre la même particularité, soit un écu au 2^e parti pointillé.)

Dans le champ, un écu en accolade portant les armes de cette commune¹ sans indication d'émaux.

Date du XVII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m032. La matrice de ce sceau a malheureusement disparu. Nous en donnons la description d'après un dessin tiré de l'ouvrage de de Mandrot.

CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX.

Dans le champ, une tour surmontée de la grue traditionnelle. Pas d'émaux indiqués.

Bien que ne remontant pas très haut, ce sceau a toute une histoire. Dans sa séance du 20 janvier 1883, le Conseil communal de Château d'Oex discutait son nouveau règlement. L'article 15 du projet était ainsi conçu: «Le président a la garde du sceau du Conseil communal». Pour que cet honorable magistrat eût quelque chose à garder, la confection d'un sceau fut décidée séance tenante. Un membre de l'assemblée proposa que le dit sceau fût gravé au type de *la grue sur une tour*, ce qui provoqua de la part d'un des conseillers présents une protestation indignée. «Comment, s'écria-t-il, toutes nos pièces officielles seraient revêtues de cet échassier, symbole de la domination des comtes de Gruyère!» Le *mutz* lui aurait souri davantage, la domination de LL. EE. ayant été, selon lui, plus bienveillante et plus douce. Et dans son procès-verbal, le malin secrétaire du Conseil ajoute en manière de réflexion personnelle: «En dépit de ces arguments, le *mutz* fut cette fois battu par la grue». — Le sceau a été gravé par le graveur Durussel à Berne.

Timbre humide de forme ovale. — Diam.: 0^m046 × 0^m035. Matrice en argent.

ROSSINIÈRE (Pl. XIII = II, 63). Au pourtour un grènetis ou peut-être une chaîne aux anneaux orbiculaires. La légende se lit sur une banderole dans la partie supérieure du sceau; elle est précédée et suivie de trois quintefeuilles. Capitales romaines.

Dans le champ, *une grue essorante posée sur un mont à trois coupeaux*² soutenu de deux palmes. Pas d'émaux indiqués.

Date du XVII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m036. — Moulage communiqué par M. André Kohler, professeur à Lausanne.

S : DE ROVGEMONT (Pl. XIII = II, 64). Cordon au pourtour. La légende se lit dans la moitié supérieure du sceau. Capitales romaines.

¹ De gueules à un château d'argent ajouré et maçonné de sable, le pont-levis baissé, une tour à senestre surmontée d'une grue essorante aussi d'argent (d'or selon quelques uns).

Les trois communes du Pays d'Enhaut relevaient, avant le partage de 1555, des comtes de Gruyère qui portaient de gueules à une grue essorante d'argent.

² La tradition n'est pas d'accord avec le sceau quant au nombre des coupeaux. D'après M. le syndic Dubuis la grue doit être posée sur *un rocher*, d'après M. le préfet Cottier, sur *une montagne*.

Dans le champ, un écu aux armes de ce village¹, légèrement cintré à sa partie supérieure et en accolade à sa partie inférieure, placé sur un cartouche orné de guirlandes de fleurs. L'émail du champ de l'écu est indiqué par des hachures.

Date du XVIII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m036. Matrice plate en argent munie sur la tranche d'un anneau. A l'origine, elle était fixée à une poignée au moyen d'une douille; plus tard, elle a été transformée en breloque. Propriété particulière.

Rolle.

SCEAU DE LA VILLE DE ROLLE entre un cordon et un filet. Le commencement et la fin de la légende sont séparés par une quartefeuille accostée de deux fleurons. Capitales romaines.

Dans le champ et dans un encadrement formé de deux branches de chêne, un écu aux armes de la ville². Cet écu se rapproche de la forme dite allemande.

Date du XVIII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m035. Matrice introuvable aux archives communales. Nous décrivons ce sceau d'après l'ouvrage de de Mandrot.

Vevey.

SCEAU DE LA VILLE DE VEVEY (Pl. XIII = II, 65). Au pourtour, un cordon doublé d'un filet. La légende se lit dans la moitié supérieure du sceau. Les mots sont séparés par des points. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu ovale aux armes de la ville³ placé sur un cartouche rococo. Emaux indiqués.

Date du XVIII^e siècle.

Ovale. Diam.: 0^m025 × 0^m030. Argent. Archives communales de Vevey.

SIGILLUM CIVITATIS VIVIACENCIS. Au pourtour, un cordon doublé d'un filet. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu de style rocaille aux armes de la ville reposant sur deux palmes reliées à leur partie inférieure par un nœud de ruban et autour desquelles s'enroule une guirlande de fleurs.

Date du XVIII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m038. La matrice de ce sceau a été détruite, nous a-t-on assuré. Nous en donnons la description d'après une empreinte en cire rouge communiquée par M. Doge, ancien député à la Tour-de-Peilz.

COMMUNE DE VEVEY (Pl. XIII = II, 66) entre un filet et un grênetis. Capitales romaines.

¹ De gueules à une grue essorante d'argent posée sur deux monts de sinople.

² Coupé d'or et de sinople.

³ Parti d'or et d'azur.

Dans le champ, un écu découpé dont les angles supérieurs s'enroulent en volutes portant les armes de la ville¹. Emaux indiqués.

Date du XIX^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m040. Acier poli. Archives communales de Vevey.

LA VILLE DE LA TOUR DE PEYLZ (Pl. XIII = II, 67). Au pourtour, un cordon doublé d'un très léger filet. La légende se lit dans la moitié supérieure du sceau. Capitales romaines. Les initiales sont en plus gros caractères que les lettres du corps du mot.

Dans le champ, un écu ovale aux armes de la ville² avec hachures, placé sur un cartouche orné soutenu par une palme et un rameau d'olivier passés en sautoir, et timbré d'une couronne à cinq fleurons formés de trois perles posées en trèfle.

Date du XVIII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m035. Argent. Archives communales de la Tour-de-Peilz.

LA VILLE DE LA TOVR. Au pourtour, un grènetis interrompu en quatre endroits, à intervalles réguliers, par des quintefeuilles. Entre ce grènetis et un filet, la légende. Celle-ci a pour signe initial une quintefeuille. Une quintefeuille également sépare le 2^e et le 3^e mots. Les autres mots sont séparés par des points. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu aux armes³ de la Tour se rapprochant par sa forme de l'écu dit allemand. Dans les échancrures de ses flancs, des fleurons. Pas d'émaux indiqués.

Date du XVII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m027. Moulage communiqué par M. François Doge, à la Tour.

LA PAROISSE DE CORSIER (Pl. XIII = II, 68). Bordure de feuillage entre deux filets. Les mots sont séparés par des quintefeuilles. Capitales romaines.

Dans le champ décoré de pampres, un écu entouré d'un filet orné aux armes de la paroisse de Corsier⁴ sans indication d'émaux; la pointe s'enroule

¹ On a chargé ici les armes de Vevey de deux *V* majuscules entrelacés de l'un à l'autre. Cette adjonction, croyons-nous, n'a jamais été reconnue officiellement.

² *Parti d'argent et de gueules à deux tours (ou demi-tours) accolées d'inégale hauteur de l'un à l'autre.*

³ Nous avons ici une variante — *parti d'argent et de gueules à un château de deux tours d'inégale hauteur reliées par un entremur de l'un en l'autre* — préférable à celle que nous offre le sceau précédent plus moderne. M. François Doge, ancien député à la Tour, n'admet ni l'une ni l'autre. Selon lui, c'est une illusion d'optique provenant de la différence des émaux qui a pu faire croire à l'existence de deux demi-tours accolées d'inégale hauteur. D'autre part, le meuble des armes de la Tour devrait être et a été probablement à l'origine *une tour* et non un château.

⁴ *De — à un cœur de — surmonté d'une étoile à cinq rais de —.* Le IV^e vitrail historique de la cathédrale de Lausanne donne un *champ d'argent, une étoile d'or et un cœur de gueules.*

M. de Montet, à Chardonne, serait d'avis, si l'on veut absolument donner des émaux à ces armes, de les blasonner comme suit: *D'azur à un cœur au naturel (de gueules) surmonté d'une étoile à cinq rais d'or.* Ce seraient les émaux les plus rationnels, la présence de l'étoile appelant tout naturellement l'azur du champ.

en avant, interrompt le filet intérieur, sert de signe initial à la légende et repose sur la bordure.

Date du commencement du XVII^e siècle ou de la fin du XVI^e.

Orbic. Diam.: 0^m023. Cuivre jaune. Médailleur cantonal.

LA COMMUNE DU CHATTELARD DE MON TREUX (Pl. XIII = II, 69). Bordure de feuillage doublée d'un filet. La légende commence au bas du sceau. Une rose à six feuilles lui sert de signe initial et final. Les mots sont séparés par des points. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu ovale aux armes de la commune ¹ posé sur un cartouche surmonté d'un motif d'ornementation en enroulements. Pas d'émaux indiqués.

D'après de Mandrot (op. cit.) ce sceau daterait du XVI^e siècle.

Ovale. Diam.: 0^m029 × 0^m032. Cuivre jaune. Archives communales du Châtelard.

LA COMMUNE DES PLANCHES DE M · T · X (Pl. XIII = II, 70). Grènetis au pourtour. La légende est disposée comme au précédent. Une minuscule quinte-feuille lui sert de signe initial. Sauf vers la fin, les mots se succèdent d'une manière ininterrompue. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu ovale placé sur un cartouche orné portant les armes de la commune ². Pas d'émaux indiqués.

Date du XVII^e siècle.

Ovale. Diam.: 0^m027 × 0^m030. Cuivre jaune. Archives communales des Planches.

LA COMMUNE DE BLONNAY. Bordure fleuronnée accompagnée à l'intérieur d'un double filet. Les M sont liés et les N contournés. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu ovale aux armes de la commune de Blonay ³ sans indication d'émaux. Il est posé sur un cartouche orné surmonté d'une couronne de forme fantaisiste; son pourtour est indiqué par un grènetis.

Selon de Mandrot, ce sceau date du XVI^e siècle. Il ne doit pas remonter bien au delà du XVIII^e siècle si le dessin que nous en donne cet auteur est exact. En effet, la capitale U arrondie que nous offre la légende n'a guère été

¹ De — à deux pals ondés de — entre lesquels sont rangés verticalement et alternativement trois étoiles à cinq rais de — et deux croissant montants de —.

On ne paraît pas fixé sur les émaux. Selon les uns, et parmi eux M. André Kohler l'héraldiste lausannois, les croissants et les étoiles sont de gueules et les pals d'azur en champ d'argent (Rev. hist. vaud. I. 1896). Selon d'autres, les pals et les signes astronomiques qui les accompagnent seraient d'argent et se détacheraient sur un fond d'azur.

Les deux pals représentent la Baie de Clarens et la Baie de Montreux, torrents qui limitent le territoire de la commune.

² Voici la description de ces armes aussi héraldiquement que possible: De — au chevron ondé renversé de —, la pointe engagée derrière un triple mont de —, accompagné au centre d'un moulier dont le clocher est surmonté d'une croix pattée, et aux flancs dextre et senestre de deux étoiles de —.

D'après M. A. Kohler (Rev. hist. vaud. I. 1896) le champ est d'azur, le chevron d'argent, le mont de sinople, le moulier au naturel et les étoiles sont d'or.

³ De — à deux cœurs vidés et entrelacés de —. D'après une communication de M. le pasteur Cérésolle, Blonay aurait adopté le bleu et le rouge comme couleurs communales.

introduite dans la typographie que vers le milieu du XVII^e siècle, et d'un usage courant, principalement dans les sceaux, qu'à partir du siècle suivant.

Ovale. Diam.: 0^m029 × 0^m034. Matrice introuvable.

LA · COMMUNE · DE · VAITAVX (Pl. XIII = II, 71). Bordure fleuronnée doublée d'un léger filet. La légende se lit dans la moitié supérieure du sceau. Le commencement et la fin sont indiqués par des roses à six feuilles et les mots sont séparés par des points. Capitales romaines.

Le contenu du champ est assez malaisé à décrire. Dans un grènetis entouré d'un rinceau de feuillage, le graveur a représenté la contrée de Veytaux vue du large. A droite et à gauche descendent, sous forme de pals ondés, la Veraye et le ruisseau de Grandchamp. Entre ces deux cours d'eau, une côte boisée et, à gauche, une paroi de rochers sur laquelle se détache une tour ronde, crénelée et ajourée d'une porte cintrée. Au bas du sceau, les eaux du Léman indiquées par des ondes.

La tour qui figure sur notre sceau pourrait être la «Tornette», ouvrage avancé qui dominait la route au nord de Chillon et sur l'emplacement de laquelle se trouve actuellement la gare de Veytaux. C'est l'avis de M. le syndic Masson. Mais d'après M. Næf, archéologue cantonal, la Tornette devait être rectangulaire. N'aurions-nous pas ici tout simplement une représentation symbolique du château de Chillon?

Date du XVII^e siècle.

Ovale. Diam.: 0^m031 × 0^m035. La matrice en cuivre jaune est garantie par un couvercle de bois qui se visse à la poignée du sceau. Archives communales de Veytaux.

LA · COMMUNE · DE · VAITAVX (Pl. XIII = II, 72). A peu près semblable au précédent. Le grènetis qui entoure le champ est ici supprimé. En outre, les arbres du fond paraissent être d'essence différente, et le paysage est animé par la présence d'un gracieux chamois qui gambade sur l'arête de Sonchaud¹.

Date de la même époque que le précédent.

Ovale. Diam.: 0^m029 × 0^m031. Cuivre jaune. Présente la même particularité que le précédent. Archives communales de Veytaux.

Yverdon.

YVERDON (Pl. XIII = II, 73). Bordure à arête vive doublée d'un filet. La légende se lit dans la partie supérieure du sceau sur une banderole aux extrémités découpées et flottantes. Capitales romaines.

Dans le champ et occupant la moitié inférieure du sceau, un écu aux armes de la ville² sans indication d'émaux, légèrement cintré au sommet, faible-

¹C'est de ce sceau que s'est probablement inspiré l'auteur du tableau représentant les armes de Veytaux qu'on peut voir dans une salle de la maison de commune: *D'argent à la tour au naturel surmontée d'un chamois contourné et saillant, le tout accosté de deux pals ondés d'azur aboutissant à une plaine de même.* La plaine d'azur se trouve donc représenter le lac où se jettent les deux cours d'eau qui limitent à l'orient et à l'occident le territoire de Veytaux.

²Les armes d'Yverdon étaient à cette époque *d'argent à trois fasces ondées de sinople à l'Y latin (ou gothique) de sable en chef.*

ment échancré sur les flancs, ogival, posé sur un cartouche très simple, le tout surmonté d'une balance suspendue par un anneau qui divise en deux parties la légende (YVER-DON) et dont les plateaux descendent à droite et à gauche de l'écu.

Date du XVII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m033. Argent. Archives communales d'Yverdon.

LA VILLE D'YVERDON. Double filet en bordure. Capitales romaines.

Le champ est formé d'un quatre-feuilles irrégulier; les arcs du haut et du bas interrompent la légende et la divisent en deux parties égales. Il renferme un écu d'un dessin assez compliqué portant les armes de la ville¹, placé dans un cartouche qui se distingue par la profusion de ses ornements. Email indiqué.

Date du XVIII^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m025. Empreinte en cire rouge communiquée par M. le Dr Meylan à Moudon et destinée à la collection de l'Etat.

YVONANT entre un grènetis et un filet. La légende a pour signe initial et final une quintefeuille. Les N sont contournés. Capitales romaines.

Dans le champ, une balance.

Date du XVI^e siècle.

Orbic. Diam.: 0^m017. Poinçon en acier. Empreinte communiquée par M. le pasteur Vetter.

YVONANT. Filet au pourtour. La légende est disposée horizontalement dans la partie supérieure de l'écu. Capitales romaines.

Dans le champ, un arbre terrassé accosté de deux étoiles à cinq rais et accompagné en chef d'une balance tenue à gauche par une main. Ni hachures ni pointillé. Il se peut que nous ayons ici des armoiries communales. Le drapeau de la «société militaire d'Yvonand» (1821) porte d'un côté les armes cantonales, de l'autre un arbre au naturel, terrassé, libre sur le fond de soie blanche. Sur le «Schild» de l'ancienne maison de ville relégué dans les combles de la nouvelle — relégation très regrettable étant donné le travail de ferronnerie d'art qu'il représente — on voit à gauche une femme vêtue de blanc tenant d'une main une balance et de l'autre un glaive; à droite, un arbre. Cet arbre qui se retrouve un peu partout est sans doute le tilleul plusieurs fois séculaire qui orne la place du village.

Date du XVII^e siècle.

Poinçon en acier affectant la forme d'un écu arrondi, échancré sur les flancs. Hauteur: 0^m015; largeur: 0^m012. Archives communales d'Yvonand.

Notre intention première était de nous renfermer dans l'étude des sceaux empreintes obtenus au moyen des matrices existantes, ce qui nous eût permis de former une collection assez complète. Ayant élargi, comme on a pu le voir, le cadre de notre travail en y faisant rentrer un certain nombre d'empreintes

¹ Nous avons la variante: *de sinople à trois fasces ondées d'argent*. L'initiale est ici supprimée.

dont les types n'existent plus ou du moins n'ont pas été retrouvés, nous ne pouvons plus avoir la même prétention. En effet, plusieurs sceaux-empreintes aux armes des communes vaudoises doivent avoir échappé à nos investigations. A cette occasion, nous prions ceux de nos lecteurs qui pourraient en avoir en leur possession de bien vouloir nous les communiquer. Nous nous engageons à leur donner ici-même la description, voire le dessin des pièces inédites, et à leur faire part des observations qu'elles pourraient nous suggérer.

Les Sceaux Westphaliens du Moyen-Age.

Par L. Bouly de Lesdain.

La Société d'histoire et d'archéologie westphalienne a récemment achevé la publication d'un recueil de *Sceaux westphaliens du moyen-âge*¹. L'ouvrage offre, pour l'étude de la sigillographie et du blason dans l'Allemagne du nord-ouest, un ensemble de matériaux d'une valeur exceptionnelle. Ses quatre volumes in-folio comportent en effet 264 planches et 480 pages de texte.

Les planches sont tirées en phototypie. Celles des deux premiers volumes sont exécutées d'après des moulages; celles des deux derniers reproduisent directement des originaux. L'ensemble donne 4065 pièces.

Le texte comprend, outre la description des sceaux, une introduction étendue en tête de chaque partie, introduction due à la plume des Drs Philippi, directeur des archives de Münster, Tumbült, attaché aux archives de Donaueschingen, et Ilgen, directeur des archives de Düsseldorf. Leur réunion forme un traité des plus complets sur l'héraldique et la sigillographie westphaliennes.

L'ouvrage est divisé en six parties:

- I. Sceaux des XI^e et XII^e siècles, et sceaux équestres (19 pl.)
- II. Sceaux des dynastes (22 pl.)
- III. Sceaux des évêques (24 pl.)
- IV. Sceaux des villes, châtelaines et ministérialités (35 pl.)
- V. Sceaux des ordres religieux, des chapitres, couvents et paroisses (41 pl.)
- VI. Sceaux des nobles, bourgeois et paysans (123 pl.)

Notons ici qu'un certain nombre de sceaux appartenant à des ecclésiastiques se trouvent répartis dans cette dernière subdivision². Une table générale manque d'ailleurs à l'ouvrage.

¹ *Die westphälischen Siegel des Mittelalters. Mit Unterstützung der Landstände der Provinz herausgegeben vom Verein für Geschichte und Altertumskunde Westfalens.* — Münster. In Commission der Regensberg'schen Buchhandlung. 1882—1900. 4 vol. in-folio.

² 144.12 — 148.12 — 156.20 — 159.11 — 159.18 — 161.6 — 162.15 — 166.16 — 167.21 — 169.14 — 171.9 — 175.4 — 179.13 — 180.10 — 188.25 — 197.15 — 198.12 — 199.4 — 202.12 — 217.4 — 217.13 — 225.12 — 227.3 — 227.8 — 227.11 — 228.17 — 230.15 — 232.7 — 234.15 — 235.7 — 238.12 — 239.14 — 239.20 — 239.23 — 241.22 — 242.21 — 246.3 — 250.12 — 251.19 — 251.21 — 252.11 — 262.10.